

Séance ordinaire du conseil municipal, du lundi 11 juillet 2011 à 19 h 30. Une vingtaine de citoyens formaient un parterre clairsemé pour assister aux délibérations de notre conseil.

Module Gestion financière

Un montant de 722 446 \$ a été voté pour les déboursés du mois de juin 2011. Sous la recommandation de la firme d'ingénieurs au service de Prévost, deux demandes de paiement concernant des travaux d'infrastructure ont été retirés. Ces montants additionnels au contrat seront étudiés entre les deux parties, un s'élevait à 2500 \$ et l'autre 16 000 \$.

Suivi des questions du public de la séance du 13 juin 2011

Un citoyen s'interrogeait sur le nombre et la disposition des installations septiques à la Ville. La réponse est qu'il y a 4762 installations: 2 827 soit 59 % fonctionnent avec champ d'épuration et 1935 (41 %) sont branchées sur le réseau de la Ville.

Greffé

Cinq règlements ont été adoptés. Arrêtons-nous sur celui intitulé « garde d'animaux domestiques » qui

stipule qu'un propriétaire peut garder jusqu'à 10 chiens s'il réside dans la zone dite rurale et que son terrain a une superficie à 100 000 pi², la conseillère Paquette a été la seule à voter contre ce règlement. Par hasard à la période des questions un citoyen résidant sur la rue Sir-Wilfrid-Laurier fit la demande à monsieur le maire de vérifier une propriété sur la même rue qui hébergerait, selon lui, une dizaine de chiens de traîneaux. Monsieur le maire promet un suivi sur ce cas.

Pour clore le dossier, un comité ad hoc sur le contrôle des petits animaux, composé de la conseillère Brigitte Paquette et du responsable de la sécurité publique monsieur Robert Monette, auront pour tâche de cibler les attentes et les objectifs que la Ville pourrait appliquer en matière de protection des animaux.

Module Infrastructures

La location d'une rétrocaveuse avec opérateur a été accordée à la firme

CS Blondin pour un montant de 11 250 \$.

Deux contrats de location pour une mini pelle de 5 tonnes avec opérateur furent octroyés aux firmes Normand Leduc et CS Blondin pour un montant de 17 000 \$ chacun (les deux soumissionnaires étant au même montant).

Varia

Mise à jour de la liste des projets 2010-2013 pour le retour de la taxe d'essence du Québec pour les infrastructures: nous apprenons que pour cette période de 4 ans, la Ville pourrait être éligible à une subvention maximum de 2 525 591 \$. Les projets doivent concerner les égouts, aqueduc et voirie et la Ville doit répondre à plusieurs critères selon les exigences du gouvernement provincial.

Parc historique du Golf de Shawbridge. Ce projet fut retiré. Le CCU avait déjà, le 31 mai 2011, recommandé ce retrait. Monsieur Pierre Dupras de la rue Principale a questionné monsieur le maire à ce sujet. Ce projet pourrait être présenté à nouveau en tout temps.

Questions du public

Monsieur Yvan Bernier, domaine des Patriarches, ce citoyen soulève le problème des feux d'ambiance dans ce secteur qui débuteraient vers 19 h et qui se termineraient souvent vers minuit. La fumée serait parfois si dense que les détecteurs de fumée se mettraient en marche.

Monsieur Guy Roy, lac Écho. Ce citoyen se questionne sur les possibilités de dépassement de coût de la location de la rétrocaveuse qui s'élève à 22 000 \$ pour 6 mois. Monsieur Richer affirme que les

coûts sont strictement respectés et que s'il y avait dépassement de coûts le conseil devrait analyser la situation avant de l'autoriser.

Monsieur Yvon Blondin, montée Sainte-Thérèse. Ce citoyen revient une fois de plus sur le sujet du surplus de l'année 2010 qui s'est élevé à 1 600 000 \$ et non 1 200 000 \$ comme il avait été écrit en juin et demande si les citoyens auront droit à un gel de taxes en 2012. Monsieur Richer répond qu'il n'a pas en main les dernières données sur l'état du surplus et qu'il est normal que la Ville ait un « coussin ».

Questions des conseillers

Les conseillers Joubert et Parent font la demande à monsieur le maire de recevoir les rapports des comités où ce dernier siège (à la Ville, à la MRC ou autres) soit en format PDF ou papier.

Usine d'épuration de Prévost

Travaux de réfection majeurs

ERIC MONDOU

Des travaux majeurs sont actuellement en cours à l'usine d'épuration de Prévost. Cette intervention a pour but de desservir l'expansion du périmètre urbain qui n'a cessé de s'accroître au cours des dernières années.

Amorcée l'an dernier, la majeure partie des travaux de réfection de l'usine consiste à l'addition d'un 3^e étang aéré. Ce bassin permettra à l'usine de recevoir un débit d'eau moyen de 4 000 m³/jour, ce qui représente un ajout substantiel si l'on considère que la capacité de l'usine est actuellement quantifiée à 2 866 m³/jour. Ce nouvel étang constituera la dernière phase de décantation des eaux traitées.

Depuis 2008, les rapports du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire démontraient un rapprochement de la capacité maximale d'utilisation de l'usine à Prévost. En 2010, le conseil municipal n'a donc eu d'autres choix que de freiner son développement immobilier. Comme l'a évoqué Germain Richer, maire de Prévost, l'évolution démographique



Le chantier de construction du troisième étang aéré de l'usine d'épuration de Prévost.

de la ville, parallèlement au développement des territoires urbains qui ont accès aux réseaux d'égouts collectifs, a donc été la cause immédiate de l'agrandissement des installations de l'usine.

Avec l'implantation de ce 3^e étang, le Conseil de ville a agi de façon visionnaire en décidant d'exploiter la majeure partie de la superficie du terrain. « Nous souhaitons, avec cette extension, se rendre à maturité du développement immobilier », a signalé le maire. C'est donc environ 4 700 voyages de sable qui seront nécessaires à l'excavation complète

du futur étang. À l'heure actuelle, les travaux entourant ce bassin sont, toujours selon M. Richer, complétés à 60-65%. La phase délicate de l'intervention vient tout juste de débiter alors que l'imperméabilisation de l'étang, à l'aide de l'argile récupérée, est sur le point d'être accomplie.

Mises à jour de quelques normes

Cette mise à niveau des équipements sanitaires a eu l'obligation d'être conforme au guide de conception du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Dans cette perspective, la Ville n'a pas eu le choix de s'adapter aux nouvelles normes énoncées dans ce document public. Un nouveau dégrilleur automatique et des pompes soufflantes, qui assurent une meilleure performance et une économie d'énergie, ont été mis en place afin de respecter les règlements du MDDEP. Un système de télémétrie permettant une diffusion d'information à distance a également été ajouté.

Il est pertinent de rappeler que l'usine d'épuration de Prévost, érigée en 1989, n'avait jamais été le théâtre d'une telle intervention. Les coûts financiers de ces travaux de réfection ont été évalués à un peu plus de 3 millions \$. Une subvention de près d'un demi-million \$ a été reçue dans le cadre d'un programme gouvernemental. Et pour ce qui est de l'échéancier à respecter, octobre de cette année marquerait la fin de cette opération d'envergure.

Salon de toilettage

Ouvert depuis 1993

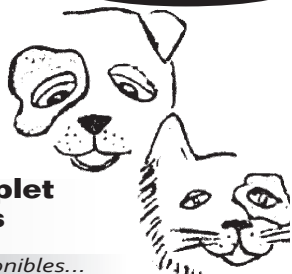
Chez Puppy Charlie enr.

Technicienne diplômée

- Tonte et toilettage complet
- Pension chiens et chats (vaccins obligatoires)

Certificats cadeaux disponibles...

1399, Mont-Plaisant, Prévost 450-224-7820 Courriel : maline@qc.aira.com



Cviau & fils
PAYSAGEMENT & EXCAVATION
1428, montée Rainville, Prévost
450-224-2577

Manoir l'Émeraude
Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur

Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

**SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI
MASSAGE MÉTAMORPHIQUE**

Développée par le Dr Robert St-John dans les années 1960, le massage métamorphique est une technique de massage léger et subtil de points réflexes de la colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

Reçu pour assurances

| | |
|------------------------|---------------------|
| Adoption | Eczéma |
| Angoisse | Hyperactivité |
| Anxiété | Insécurité |
| Burn out | Insomnie |
| Colère | Isolement |
| Dépression | Naissance difficile |
| Déficit de l'attention | Peurs |
| Deuil | Phobies |

**POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218
www.pierredostie.com**

**PIERRE DOSTIE
MAÎTRE REIKI**